



STEVEN GUILBEAULT

Député
Laurier–Sainte-Marie



Automne 2022

UN MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉ

Chers résidents de Laurier–Sainte-Marie,

L'automne est une période bien occupée pour les familles, les entreprises et les organisations communautaires de Laurier–Sainte-Marie; c'est aussi le cas au gouvernement fédéral. La rentrée parlementaire est l'occasion de faire avancer plusieurs enjeux importants pour les Canadiennes et Canadiens.

L'environnement demeure prioritaire pour notre gouvernement et m'occupe sans relâche depuis ma nomination à titre de ministre de l'Environnement et du Changement climatique il y a un an. Nous avançons sur plusieurs fronts pour s'assurer que tous puissent vivre dans un environnement propre et sain et que le Canada soit un leader dans la lutte aux changements climatiques. La tenue de la conférence de l'ONU sur la biodiversité, la COP15, à Montréal en décembre prochain sera l'occasion d'intensifier la collaboration internationale afin de conserver la nature et de freiner et renverser la perte de biodiversité.

Face à la hausse du coût de la vie, un phénomène mondial qui affecte directement la vie quotidienne des Canadiennes et des Canadiens, l'ensemble du gouvernement est mobilisé pour rendre la vie plus abordable au pays. Notre gouvernement double le crédit d'impôt pour la TPS et bonifie des programmes existants, tels que l'Allocation canadienne pour enfants, la Sécurité de la vieillesse et l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Nous investissons également dans nos initiatives de logement et dans les soins dentaires pour les Canadiens les plus vulnérables.

Au cours des derniers mois, nous avons également été témoins de l'érosion des droits chez nos voisins du sud. Bien que certaines voix se font entendre au Canada pour revenir en arrière et défaire certains acquis, nous sommes déterminés à préserver et protéger les droits des Canadiennes et Canadiens. Nous réitérons, notamment, le droit des femmes à prendre des décisions concernant leur propre corps ainsi que notre support aux communautés 2ELGBTQI+. N'hésitez pas à contacter mon bureau si vous avez des questions. Mon équipe et moi sommes là pour vous.

Sincèrement,

Steven Guilbeault
Député de Laurier–Sainte-Marie
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique

COORDONNÉES

**BUREAU DE
CIRCONSCRIPTION**

800, boul. De Maisonneuve
est, bureau 1010
Montréal (Québec) H2L 4L8
Tél. 514-522-1339

✉ steven.guilbeault@parl.gc.ca

🌐 stevenguilbeault.libparl.ca/



Imprimé sur du papier
100 % recyclé canadien

Pour du contenu additionnel et des hyperliens pertinents, consultez cette infolettre en version électronique sur mon site web : <https://stevenguilbeault.libparl.ca/>

RENFORCER LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En mars dernier, nous avons présenté le premier [plan national de réduction des émissions du Canada](#), qui vise à nous mener à une réduction des émissions d'au moins 40 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030 et à zéro émission nette d'ici 2050 (pour en savoir plus, consultez le bulletin de mai 2022 sur mon site web <https://stevenguilbeault.libparl.ca/>, section « Nouvelles »). À titre de ministre de l'Environnement et du Changement climatique, je continue de consacrer toutes mes énergies afin d'atteindre nos ambitieux objectifs pour la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. Nous vous présentons ici quelques-unes des récentes initiatives et réalisations de notre gouvernement.

INTERDIRE LES PLASTIQUES NOCIFS À USAGE UNIQUE

Notre gouvernement tient sa promesse [d'interdire les plastiques à usage unique nuisibles](#). Nous avons adopté un règlement final interdisant certains plastiques nocifs à usage unique (sacs, pailles, bâtonnets, coutellerie, porte-bagues et certains contenants de service alimentaire). L'interdiction visant la fabrication ou l'importation de ces plastiques à usage unique néfastes entrera en vigueur en décembre 2022. Nous continuerons à prendre des mesures énergiques pour un environnement sain et une économie saine, avec des rivages, des parcs et des cours d'eau sans pollution plastique.

MODERNISER LA LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Notre gouvernement a déposé le [projet de loi S-5](#), Loi sur le renforcement de la protection de l'environnement pour un Canada en santé, qui vise à renforcer la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE), qui est la pierre angulaire du droit environnemental canadien. Nous renforçons la LCPE pour faire davantage afin de protéger les plus vulnérables, comme les enfants et les populations marginalisées, ainsi que les personnes vivant dans des communautés où les niveaux de pollution sont plus élevés; mieux identifier les produits susceptibles de causer des dommages grâce à un étiquetage obligatoire; et reconnaître le droit à un environnement sain pour les Canadiens, ce qui ouvre la voie à des normes évolutives et plus strictes aujourd'hui et à l'avenir, en fonction des progrès des preuves scientifiques.

PROTÉGER ET AGRANDIR 22 DES RÉSERVES NATIONALES DE FAUNE

Nous avons annoncé un [investissement fédéral de 460 millions de dollars sur cinq ans pour protéger et agrandir 22 des réserves nationales de faune du Canada](#), en plus de la création de quinze nouveaux parcs urbains, dont dans la région de Montréal, et de quatre nouvelles aires marines de conservation en eau douce, tout en travaillant à l'acquisition des terres nécessaires pour agrandir et compléter les parcs nationaux existants.

PLAFONNER LES ÉMISSIONS DU SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER

Nous avons conclu le 30 septembre dernier les consultations à propos de notre engagement visant à plafonner et réduire les émissions du secteur pétrolier et gazier d'ici 2030 en vue d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Nous travaillons également à réduire les émissions de méthane, un gaz à effet de serre 28 fois plus puissant que le CO₂. Notre objectif est de couper les émissions de méthane dans le secteur pétrolier et gazier de 75 % d'ici 2030. La réduction des émissions du secteur pétrolier et gazier est déterminante pour atteindre les objectifs visés par le Canada et stimuler la prise de mesures concrètes afin de lutter contre les changements climatiques.

CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LA BIODIVERSITÉ: LA COP15 À MONTRÉAL

[Le Canada accueillera en décembre à Montréal la plus grande conférence des Nations Unies sur la biodiversité de la dernière génération](#). La 15e Conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la biodiversité biologique sera un événement phare pour le Canada. Des milliers de délégués de 196 pays se réuniront pour prendre de nouveaux engagements sur la protection de la nature et les espèces à risque à travers le monde. La COP15 permettra au Canada de travailler de près avec l'ensemble des pays ainsi que des acteurs internationaux afin de mettre fin de toute urgence à l'alarmante perte de biodiversité sur l'ensemble de la planète et renverser la vapeur.

MISE À JOUR SUR LA PLANTATION DE 2 MILLIARDS D'ARBRES

[Notre gouvernement s'est engagé à planter deux milliards d'arbres sur dix ans](#). Après une première saison, le gouvernement est fier d'annoncer que les partenaires du programme ont réussi à planter 97 % des 30 millions d'arbres prévus pour la saison de plantation 2021. En effet, environ 29 millions d'arbres de plus de 150 espèces ont été plantés à plus de 500 emplacements au Canada. Passer des semences aux arbres est un processus complexe qui nécessite plusieurs années. C'est pour cette raison que le programme a été conçu de manière à planter plus d'arbres d'une année à l'autre, menant à l'atteinte de notre objectif de deux milliards d'ici 2030.



Avec la Dre Jane Goodall à une cérémonie de plantation d'arbres à Sudbury, en Ontario, en juillet dernier.

METTRE UN PRIX SUR LA POLLUTION

[L'imposition d'un prix sur la pollution est largement reconnue comme le meilleur moyen de lutter contre le changement climatique en stimulant l'innovation et l'efficacité énergétique](#), et c'est un élément essentiel de notre plan climatique. Depuis 2019, chaque province et territoire du Canada a un prix sur la pollution respectant les mêmes normes pour assurer l'équité et l'efficacité. Notre gouvernement s'est battu jusqu'en Cour suprême pour qu'il ne soit plus gratuit de polluer au Canada. Au cours des prochaines années, nous continuerons de renforcer le prix sur la pollution.

Possibilités de nominations du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral publie les possibilités de nomination au sein d'un grand nombre de commissions, de conseils, de sociétés d'État, d'organismes et de tribunaux au pays. Il s'agit de processus de sélection ouverts, transparents et fondés sur le mérite.

Consultez le site des Nominations par le gouverneur en conseil :

<https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/sujets/nominations/gouverneur-conseil.html>

RENDRE LA VIE PLUS ABORDABLE POUR LES CANADIENNES ET CANADIENS

Les Canadiennes et Canadiens ressentent l'augmentation du coût de la vie et beaucoup s'inquiètent de devoir payer plus cher pour l'épicerie et d'autres dépenses essentielles. Lors de la reprise des travaux parlementaires, en septembre, notre première tâche était de **déposer un projet de loi visant à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens**. Ce projet de loi permettra de :

- Doubler le crédit d'impôt pour la TPS pendant six mois, ce qui remettra plus d'argent dans les poches des Canadiens - jusqu'à 234 \$ pour les célibataires sans enfant, et jusqu'à 467 \$ pour les familles. Ce soutien supplémentaire et ciblé aidera environ 11 millions de personnes et de familles qui bénéficient déjà du crédit d'impôt, incluant environ la moitié des familles canadiennes avec enfants et plus de la moitié des aînés canadiens. Les aînés recevraient en moyenne 225 \$ de plus.
- Fournir jusqu'à 1 300 \$ au cours des deux prochaines années pour les soins dentaires des enfants de moins de 12 ans, dès cette année.
- Verser un paiement unique de 500 \$ à près de deux millions de locataires qui ont de la difficulté à payer leur loyer.

Cet allègement ciblé vient appuyer les mesures que nous avons déjà prises cette année pour rendre la vie plus abordable :

- Nous relevons l'Allocation canadienne pour les travailleurs afin de mettre jusqu'à 2 400 \$ de plus dans les poches des familles à faible revenu dès cette année.
- Nous augmentons la Sécurité de la vieillesse de 10 % pour les aînés de 75 ans et plus, fournissant ainsi 766 \$ de plus à plus de trois millions d'aînés, à compter de juillet 2022.
- Nous réduisons les frais de garde d'enfants de 50 % en moyenne dans tout le pays d'ici la fin de l'année et rendons les services de garde d'enfants plus accessibles au Québec, qui a déjà son propre système de garderies; notre plan aidera à la création d'environ 37 000 nouvelles places au Québec.
- Nous lions les prestations clés à l'inflation afin qu'elles suivent le coût de la vie, notamment l'Allocation canadienne pour enfants, le crédit pour la TPS, le Régime de pensions du Canada, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti.

L'ALLOCATION CANADIENNE POUR ENFANTS

En 2016, nous avons mis en œuvre l'**Allocation canadienne pour enfants (ACE)**, qui donne plus d'argent, non imposable, à 9 familles sur 10 et qui a contribué à sortir près de 435 000 enfants de la pauvreté. L'ACE permet d'apporter un soutien supplémentaire à des millions de familles chaque année. Pour faire face à l'augmentation du coût de la vie, l'ACE a été de nouveau augmentée le 20 juillet dernier. Cette année, les familles admissibles pourront recevoir jusqu'à :

- 6 997 \$ par enfant âgé de moins de 6 ans
- 5 903 \$ par enfant âgé de 6 à 17 ans

En indexant l'ACE, nous fournissons aux familles canadiennes plus d'argent pour les aider à faire face à la hausse du coût de la vie, comme pour payer pour des aliments sains, des programmes sportifs et des leçons de musique pour nos jeunes.

DES SOINS DENTAIRES POUR LES CANADIENS

Un tiers des Canadiens n'a pas d'assurance dentaire et, en 2018, plus d'un Canadien sur cinq déclarait éviter d'aller chez le dentiste en raison du coût. C'est pourquoi **nous allons offrir des soins dentaires aux familles qui gagnent moins de 90 000 \$ par année**. Notre système de soins dentaires va commencer cette année pour les enfants de moins de 12 ans, ce qui veut dire que les familles auront plus de facilité à avoir un meilleur accès aux soins dentaires et plus de facilité à payer leur visite chez le dentiste. Notre système s'étendra ensuite aux moins de 18 ans, aux personnes âgées et aux personnes vivant avec un handicap en 2023, avec une mise en œuvre complète d'ici 2025.

Services offerts par mon bureau

- Mesures d'aide COVID-19
- Anciens combattants
- Assurance-emploi
- Prêts d'études canadiens
- Régime de pensions du Canada
- Financement fédéral pour les organismes
- Sécurité de la vieillesse
- Sociétés d'État fédérales
- Supplément de revenu garanti
- Acquisition de drapeaux et d'épinglettes du Canada
- Agence du revenu du Canada
- Citoyenneté et immigration
- Passeport Canada



UN SYSTÈME D'IMMIGRATION PLUS MODERNE ET PLUS CONVIVIAL

Notre gouvernement continue de prendre des mesures dans le cadre de notre engagement à améliorer et à renforcer notre système d'immigration :

- **Levée temporaire du plafond de 20 heures par semaine sur le nombre d'heures que les étudiants postsecondaires admissibles sont autorisés à travailler** hors campus pendant leurs études. Du 15 novembre 2022 au 31 décembre 2023, les étudiants étrangers qui se trouvent au Canada et dont le permis d'études comporte une autorisation de travail hors campus ne seront pas soumis à la règle des 20 heures par semaine. Cette mesure permettra à de nombreux étudiants étrangers d'acquérir une expérience professionnelle précieuse au Canada et augmentera la disponibilité des travailleurs pour soutenir la croissance post-pandémique du Canada.
- **Lancement d'un projet pilote visant à automatiser le traitement des prolongations de permis d'études.** Les types de demandes faisant l'objet de ce projet pilote ont un taux d'approbation élevé et constant, car tous les demandeurs ont déjà été autorisés à venir au Canada. Le projet pilote concernera un petit groupe de demandeurs qui pourraient voir leur permis d'études prolongé approuvé dans les minutes qui suivent leur demande. Si le projet pilote s'avère concluant, il sera étendu afin de réduire les délais de traitement et de permettre aux agents des visas de se concentrer sur des demandes plus complexes.
- **Nouvelle exemption de l'obligation de soumettre un examen médical aux fins de l'immigration** pour les demandeurs de résidence permanente et temporaire qui sont déjà au Canada et qui répondent à certains critères. Cette nouvelle mesure permettra un traitement plus rapide des demandes et profitera à plus de 180 000 demandeurs au Canada. Cette exemption s'applique aux étrangers qui ont une demande nouvelle ou en instance de résidence permanente ou temporaire ou de visa de résident permanent, présentée à partir du Canada, et qui ont déjà passé un examen médical aux fins de l'immigration au cours des 5 dernières années et ont été jugés ne présenter aucun risque pour la santé ou la sécurité publiques.
- **Travaux en cours pour réduire l'arriéré des demandes**, en mettant l'accent sur la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre, l'amélioration de l'expérience client et la réunification des familles. Le gouvernement a annoncé qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) aura embauché jusqu'à 1 250 nouveaux employés d'ici la fin de l'automne afin d'augmenter la capacité de traitement et d'attaquer l'arriéré de demandes à court terme, tout en prenant des mesures pour rendre le système plus durable à long terme. Nous avons réduit les temps d'attente et sommes revenus aux normes de service antérieures à la pandémie dans des domaines essentiels, notamment la norme de service de six mois pour la voie d'accès à la résidence permanente Entrée Express, et la norme de service de douze mois pour la réunification des familles par le parrainage d'un conjoint et les cartes de résident permanent.

Conseil jeunesse de Laurier-Sainte-Marie

Tu as entre 16 et 25 ans? Les politiques publiques t'intéressent et tu veux t'impliquer tout en vivant une expérience enrichissante? Rejoins-toi au Conseil jeunesse de Laurier-Sainte-Marie! Entendre le point de vue des jeunes de notre circonscription me permettra d'apporter de nouvelles idées sur des enjeux touchant notre communauté et notre pays.

<https://stevenguilbeault.libparl.ca/2021/02/17/conseil-jeunesse-de-laurier-sainte-marie/>

LE PREMIER PLAN D'ACTION FÉDÉRAL 2ELGBTQI+ : DES MESURES PHARES POUR UN AVENIR PLUS INCLUSIF

Le 28 août dernier, notre gouvernement a lancé le premier Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+ du Canada : Bâter notre avenir, avec fierté. Le plan d'action va faire avancer les droits 2ELGBTQI+ au Canada et à l'étranger en accordant la priorité à l'action communautaire et en intégrant et coordonnant le travail du gouvernement du Canada. Il prévoit 100 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir l'action communautaire 2ELGBTQI+. De ce montant, le gouvernement fédéral allouera :

- Jusqu'à 75 millions de dollars pour les organismes communautaires 2ELGBTQI+ :
 - 40 millions de dollars en nouveau soutien au renforcement des capacités
 - 35 millions de dollars en nouveau soutien axé sur les projets
- 11,7 millions de dollars pour stabiliser et élargir le financement du Secrétariat 2ELGBTQI+
- 7,7 millions de dollars pour la collecte de données, la recherche menée par les communautés et l'évaluation
- 5,6 millions de dollars pour des campagnes de sensibilisation axées sur l'élimination de la stigmatisation et la fin de la discrimination.

Pour en savoir plus : <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/sois-toi-meme/>



Avec la drag queen québécoise Gisèle Lullaby, sacrée championne de la compétition Canada's Drag Race 2022 - félicitations, Gisèle!

L'ACRONYME 2ELGBTQI+

La terminologie et les acronymes sont en constante évolution. Au terme de **vastes consultations tenues auprès des communautés 2ELGBTQI+ à travers le pays**, le gouvernement du Canada compte adopter et encourager l'utilisation de l'acronyme 2ELGBTQI+, qui est plus inclusif et qui met en relief l'expérience des communautés 2ELGBTQI+ autochtones en tant que premières personnes 2ELGBTQI+ de l'Amérique du Nord. L'acronyme représente les personnes aux deux esprits (2E), lesbiennes (L), gaies (G), bisexuelles (B), transgenres (T), queers (Q) et intersexuées (I) et celles qui indiquent leur appartenance à divers groupes sexuels et de genre (+).

UN ENGAGEMENT CLAIR À DÉFENDRE LE DROIT À L'AVORTEMENT

Dans la foulée du renversement de l'arrêt Roe c. Wade aux États-Unis, nous avons réaffirmé notre engagement à défendre le droit à l'avortement partout au pays et dans le monde. Aucun gouvernement, aucun politicien, ni aucun homme ne devrait dicter à une femme ce qu'elle peut faire ou ne pas faire avec son corps. Nous allons toujours défendre le droit des Canadiennes de choisir.

Notre gouvernement a pris des actions concrètes en ce sens. En 2019, nous avons élargi l'accès à la pilule abortive Mifegymiso et l'avons rendue disponible sans échographie pour améliorer l'accès dans les communautés éloignées et rurales. Nous avons également mis en place le Fonds pour la santé sexuelle et génésique, doté de 45 millions de dollars, grâce auquel nous veillons à ce que les Canadiens et Canadiennes qui rencontrent des obstacles pour accéder aux soins de santé sexuelle, dont l'avortement, bénéficient d'un soutien financier et à ce que les organisations qui fournissent ces services essentiels reçoivent un financement de capacité vitale.

Notre gouvernement finance présentement une enquête de Statistique Canada sur la santé sexuelle et reproductive afin de mieux comprendre les difficultés que rencontrent certaines populations pour accéder aux soins.

Ces initiatives témoignent de notre détermination à garantir le droit à l'avortement, mais aussi à en faciliter l'accès pour toutes celles qui en font le choix.

METTRE FIN À LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE SEXE ET L'ORIENTATION SEXUELLE

En lançant **la toute première Stratégie du Canada pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe en 2017**, notre gouvernement s'est assuré d'accroître le soutien aux populations les plus vulnérables, y compris les femmes, les filles, les personnes 2ELGBTQI+ et autochtones. Nos investissements de 2021 ont soutenu plus de 1 200 organisations de première ligne qui fournissent des services essentiels aux survivants de la violence fondée sur le sexe et le genre. Dans le cadre du budget 2022, nous poursuivons le travail visant à faire progresser le Plan d'action national en investissant 539 millions de dollars sur cinq ans pour permettre aux provinces et aux territoires de compléter et d'améliorer les services et le soutien afin de prévenir la violence fondée sur le sexe et de soutenir les survivants.

LE PREMIER PLAN D'ACTION POUR L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le 7 octobre dernier, notre gouvernement a rendu public le tout premier Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap du Canada. Ce plan d'action comprend des mesures actuelles et futures, notamment des programmes, des politiques et des investissements, visant à améliorer la vie des personnes en situation de handicap au Canada.

Le plan d'action comporte quatre piliers initiaux :

- Pilier 1 - Sécurité financière : mesures visant à améliorer la sécurité financière immédiate et à long terme des personnes en situation de handicap, notamment par la création d'une nouvelle Prestation canadienne pour personnes en situation de handicap.
- Pilier 2 - Emploi : mesures visant à éliminer les obstacles de longue date auxquels se heurtent les personnes en situation de handicap à la fois sur le marché du travail et en milieu de travail, notamment en offrant des mesures de soutien aux personnes en situation de handicap et aux employeurs.
- Pilier 3 - Collectivités accessibles et inclusives : mesures visant à éliminer les obstacles physiques, communicationnels et comportementaux qui empêchent les personnes en situation de handicap de participer pleinement à la vie communautaire et économique.
- Pilier 4 - Une approche moderne à l'égard des personnes en situation de handicap : mesures visant à relever les défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap pour accéder aux programmes et aux avantages fédéraux, et à faire en sorte que les besoins des personnes en situation de handicap soient pris en compte dans les politiques et les programmes gouvernementaux.

Le plan d'action évoluera au fil du temps pour répondre à l'engagement continu envers les personnes en situation de handicap et reflétera leurs réalités dans un monde en constante évolution.

Pour en savoir plus : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2022/10/bbb.html>